

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la fiche produit, présentée par Delcourt.

L'équipe Delcourt vous souhaite une bonne lecture.





Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

· **Emploi de la substance / de la préparation** Odorisant, désinfectant

· **Producteur/fournisseur:**

ACTION PIN

Route André Dupuy

B.P.30

F-40260 CASTETS

FRANCE

Tél.: 33-(0)558550700

Fax: 33-(0)558550707

isabelle.dulon@action-pin.fr

· **Service chargé des renseignements:** Commercial

· **Renseignements en cas d'urgence:** I.N.R.S. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**

Xi Irritant

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:**

Préparation odorante et désinfectante à base de tensio-actifs, chlorure d'ammonium quaternaire et dérivés terpéniques.

· **Composants dangereux:**

	Tensioactif non ionique Xn, Xi; R 22-41	2,5-10%
	Dérivé terpénique Xn, N; R 51/53-65	2,5-10%
CAS: 68424-85-1	Chlorure de N-alkyl-N,N-diméthyl-N-benzylammonium C, Xn, N; R 22-34-50	2,5-10%
	Dérivé terpénique N; R 51/53	1-10%
	Dérivé terpénique Xi; R 36/38	1-10%
CAS: 138-86-3 EINECS: 205-341-0	dipentène Xi, N; R 10-38-43-50/53	1-10%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Si la personne est consciente, rincer la bouche.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
- **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35°C
- **Température minimale de stockage:** > 0°C

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

(suite de la page 2)

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	Liquide
Couleur:	Ambré
Odeur:	Pin

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'éclair:** 57°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20°C:** 0,98 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

(suite de la page 3)

· valeur du pH à 20°C: 3,5

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

138-86-3 dipentène

Oral	LD50	4400-5200 mg/kg (rat)
		5600-6600 mg/kg (souris)
Voie cutanée	LD50	> 5000 mg/kg (lapin)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Irrite la peau.
- des yeux: Effet d'irritation.
- Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant
- Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Mobilité et potentiel de bio-accumulation: Solubilité avec l'eau:dispersable
- Effets écotoxiques:

· Toxicité aquatique:

138-86-3 dipentène

LC0/48h	26 mg/l (poisson)
LC100/48h	43 mg/l (poisson)
LC50/48h	34 mg/l (poisson)

- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Indications générales: Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**



· **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 3 Liquides inflammables.
 · **Code danger:** 30
 · **No ONU:** 1993
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Etiquette de danger** 3
 · **Désignation du produit:** 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pas visqueux) (Dérivés terpéniques)

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



· **Classe IMDG:** 3
 · **No ONU:** 1993
 · **Label** 3
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **No EMS:** F-E,S-E
 · **Polluant marin:** Non
 · **Désignation technique exacte:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Dérivés terpéniques)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 3
 · **No ID ONU:** 1993
 · **Label** 3
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Désignation technique exacte:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Dérivés terpéniques)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - SLC BACTERICIDE

(suite de la page 5)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

dipentène

· **Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

24 Éviter le contact avec la peau.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

26093-E1

· **Phrases R importantes:**

10 Inflammable.

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

Mise à jour selon la Directive 2001/58/CE

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Pour poursuivre votre visite, cliquez ici :



<http://www.delcourt.fr>

Bonne visite.

